



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DÉLIVRANCE D'UNE AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR LE RENOUVELLEMENT DE L'EXPLOITATION ET L'EXTENSION DE LA CARRIÈRE DE LESCONDAN SUR LES COMMUNES DE PLOUVORN ET MESPAL

Par arrêté préfectoral du 5 avril 2024, une enquête publique d'une durée de 33 jours **se déroulera du lundi 29 avril 2024 à 9h00 au vendredi 31 mai 2024 à 17h00**, à la mairie de Plouvorn, commune siège de l'enquête, et à la salle polyvalente de Mespaul sur le projet de délivrance d'une autorisation environnementale pour le renouvellement de l'exploitation et l'extension de la carrière de Lescondan.

Le dossier d'enquête publique comprend notamment l'étude d'impact, l'information de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE).

Il est disponible en version numérique sur le site des services de l'État du Finistère www.finistere.gouv.fr, rubrique : Publication – Publications légales – Enquêtes publiques, ainsi que sur un poste informatique à la préfecture du Finistère – 42 bd. Dupleix – 29000 QUIMPER aux jours et heures d'ouverture au public.

Le commissaire enquêteur est M Jean-Luc Pirot, attaché principal territorial à la retraite ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur pourra être nommé par le tribunal administratif de rennes après interruption de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public aux dates suivantes à la mairie de Plouvorn et à la salle polyvalente de Mespaul :

- Lundi 29 avril 2024 de 9h00 à 12h00 – Plouvorn
- Mardi 7 mai 2024 de 9h00 à 12h00 - Mespaul
- Mercredi 15 mai de 9h00 à 12h00 - Plouvorn
- Jeudi 23 mai de 13h30 à 17h30 - Mespaul
- Vendredi 31 mai 2024 de 13h30 à 17h00 - Plouvorn

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur à la mairie de Plouvorn et à la salle polyvalente de Mespaul. Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Plouvorn, Rue Guéven, 29420 Plouvorn, à l'attention du commissaire enquêteur « Enquête relative à la délivrance d'une autorisation environnementale pour la carrière de Lescondan », par observations écrites ou orales reçues par le commissaire enquêteur. Les observations et propositions déposées lors des permanences du commissaire enquêteur ou adressées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête et dans les meilleurs délais sur le site internet des services de l'État susmentionné.

Le public pourra également formuler ses observations et propositions par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : pref-consultation@finistere.gouv.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, dans les mairies concernées et à la préfecture du Finistère et le site internet des services de l'État dans le Finistère : <https://www.finistere.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>.